

38H

## MDLG: «Monsieur le maire, il est encore temps d'arrêter le processus »

Ancien vice-président des Musiciens du Louvre Grenoble (MDLG), ancien président des Amis des Musiciens du Louvre, Christian Guy a écrit une lettre ouverte à Éric Piolle, maire de Grenoble.



Christian Guy, ici aux côtés de Pascal Lamy. Photo Archives Le DL

Et d'expliquer: «Faisant partie de ceux qui ont vécu l'arrivée des Musiciens du Louvre à Grenoble et suivi pas à pas, aux côtés de Jean Delettré, Jean-Louis Schwartzbrod et quelques autres, cette aventure extraordinaire, je ne peux me résoudre à la disparition injuste, brutale et irresponsable de ce qui était devenu, en dix-huit ans, l'orchestre de tous les Grenoblois.»

«Décision injuste: j'ai déjà mentionné ce véritable service public assuré par les musiciens dans des lieux d'initiation

ou de réconfort; il convient d'y ajouter les concerts en maisons de quartier, qui portent la musique dans des endroits où, autrement, elle n'aurait pas droit de cité.»

«Alors que, dans le même temps, vous continuez à subventionner des institutions moribondes, sans public et totalement élitistes comme le CNAC, et bien que l'orchestre ait su trouver un très large public, comme en témoignent les représentations, toujours à guichets fermés, la très grande qualité de ses prestations a semblé-t-il été paradoxalement pour vous et votre équipe l'un des facteurs de décision - trop grand, trop beau?»

«De plus, vous exprimez votre volonté de "pousser dehors" l'orchestre, estimant qu'il n'a pas sa place dans une ville comme Grenoble; un peu d'ambition, que diable!»

«Décision brutale: vous annoncez la fin de votre subvention moins d'un mois avant la date de prise d'effet de cette mesure, ce qui fait plus que compromettre une saison 2014-2015 déjà engagée, avec une programmation décidée au moins jusqu'au 30 juin et des coûts liés incompressibles.»

«Selon toute vraisemblance, l'orchestre ne pourra pas présenter un projet de budget 2015 en équilibre, avec un très fort risque de voir les autres collectivités territoriales et l'État se désengager elles aussi! Même dans le monde de l'entreprise, que vous connaissez bien, on donne des délais, on respecte des procédures; rien de tout cela dans votre décision.»

«Décision irresponsable, enfin: parce que vous condamnez une structure viable, qui couvre à 70 % ses besoins de trésorerie (ce qui est exceptionnel dans le monde du spectacle), qui emploie dix-huit permanents et deux cents musiciens intermittents du spectacle; et vous la condamnez aussi parce que la bonne gestion de l'association lui a permis de créer un petit fonds de roulement - dont l'absence a, dans un premier temps, rendu extrêmement difficile son fonctionnement au quotidien; parce que vous condamnez un orchestre qui assure pour une part importante la renommée et l'audience de la MC2, compromettant ainsi l'équilibre financier de cette maison.»

«De plus, comment ne pas lier votre décision de faire 600000 d'économies dans les dotations aux associations, à une autre décision - celle de se priver de la même somme en arrêtant le contrat avec l'afficheur Decaux?»

«Il est encore temps, Monsieur le maire, d'arrêter un processus qui conduit à la destruction d'un irremplaçable élément du tissu culturel grenoblois.»